



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 21/11/2024

Nom du tournoi :	8e Tournoi de double du Néron
N° de dossier Poona :	2403873
Club ou comité organisateur du tournoi :	ALMSV Badminton - SMV38
Lieu de la compétition :	Gymnase Pierre Mendès France - Impasse des Rosiers -38950 Saint Martin le Vinoux

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :	Tournoi Individuel adultes (minimes à vétérans)		
Il s'agit d'un tournoi nocturne	non		
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.			
Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :			
Le niveau géographique de la compétition est :		National	
2) La compétition se déroule du :	05/04	2025	au 06/04 2025
3) Dans :	1	salle(s) et sur	7 terrains
Salle 1 =	7	terrains	
Salle 2 =		terrains	
Salle 3 =		terrains	
Salle 4 =		terrains	
4) Le logiciel utilisé sera :	Badnet		
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :	M. Vincent ARRIGONI		
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.			
6) le (la) GÉO principal(e) est :	Marine BERT		
Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.			

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.	NC	à	N2
8) Les disciplines sont les suivantes :			
SH non	SD non	DH oui	DD oui Mx oui
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)			
DH et DD, finales incluses, se joueront le samedi. Les Mx, finales incluses, se joueront le dimanche.			
9) Chaque joueur peut participer à maximum :	deux	discipline(s)	
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules puis élimination directe		
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.			
11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.			

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement ou par club		
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	16/03/2025		
Le nombre maximum de joueurs sera de	200	pour l'ensemble de la compétition	
Une liste d'attente sera établie	par série	en cas de surnombre selon les critères suivants :	
Critère 1 - Date d'inscription			
Critère 2 - Date de paiement			
Critère 3 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS			
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)			
adresse mail :	/		
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=28489		
adresse postale :	/		
15) Le joueur devra être licencié	à la date limite des inscriptions		

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 2 tableaux 3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

La confection des tableaux sera effectuée le :

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

1. Le joueur absent trouve un remplaçant (nb de point de la paire équivalent) dans un délai à définir avec les GEO
2. Remplacement de la paire par une paire de la liste d'attente
3. SMV38 active son réseau pour trouver un remplaçant
4. On fera ce que l'on peut pour compléter au mieux le remplissage du tournoi

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

30) Les feuilles des matchs

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Pour tout volant touchant une structure amovible

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Dans la mesure du possible, des poules de 4 seront privilégiées.

Des matchs de 3e place seront organisés pour les perdants des demi-finales afin de favoriser le jeu. Des récompenses sont prévus pour la 3e place (sauf poules uniques)

Les remises de récompenses seront distribuées après chaque finale

Une buvette sera disponible sur place tout au long du tournoi.

Sauf en cas de nécessité pour le respect de l'échéancier, un terrain d'échauffement est prévu.